## Rapport d'activité pour l'assemblée générale de l'ANTES du 14 mars 2011 Commission Descriptions, Evaluation et Classification des Fonctions Yvan Pouly, Matthieu Pinsard

L'année 2010 a marqué la fin du travail de la commission DF, la base de données a été mise à jour par les experts, et le travail du groupe consultatif est terminé.

La commission DF était composée :

- de 3 représentants des employés : Y. Pouly (ANTES), M. Pinsard (ANTES), O. Sahal (ASI) pour les associations,
- de 3 représentants des employeurs: J.-J. Combes, C. Butscher, A. Bourquard pour l'ANMEA, (M. Combes a quitté la commission en 2009 et au vu de la fin proche des travaux, il n'a pas été remplacé.)
- et de MM L. Fumagalli et A. El Amari comme experts.

\_

## La commission DF s'est retrouvée une fois, le 20 août 2010.

MM L. Fumagalli, A. El Amari ont fini d'entrer l'ensemble des fonctions dans la base de donnés. De son côté, le groupe consultatif a traité toutes les questions en suspens concernant les descriptions de fonctions.

Lors de cette dernière réunion, nous avons discuté autour des retenues salariales (-15%, -7,5%) afin de voir s'il était possible de prendre en considération l'expérience afin de supprimer la diminution salariale de certains collaborateurs dont l'âge rend la perspective d'une entrée en formation peut vraisemblable.

Pour cela, l'idée était de prendre en compte 4 critères ; l'âge, l'expérience, le perfectionnement et le fait d'être plafonné. Une proposition en ce sens a été faite au niveau 1.

En marge de cette réflexion, un calcul a été effectué afin de voir l'évolution réelle de la masse salariale par rapport à ce qui avait été budgété lors de l'introduction de la nouvelle grille salariale. Cette masse salariale est inférieure à ce qui avait projeté, cela est notamment dû au fait qu'on n'avait pas budgété les retenues salariales.

Cette somme a servi de base de négociation pour l'abaissement de l'horaire.

Le groupe consultatif s'est réuni à plusieurs reprises entre le mois de janvier et le mois de mai 2010.

Celui-ci a traité les différents concernant les descriptions de fonction qui faisait l'objet de questionnements ou d'insatisfactions (16 fonctions touchant une quarantaine de personnes).

Son travail s'est terminé en mai 2010.

Désormais, le projet de description de fonction continue à vivre, à savoir :

- les changements de titulaires sont enregistrés par le chef de projet dans la base de données
- les nouvelles fonctions sont décrites entre la direction et le chef de projet puis validées par le Niveau 1
- les questionnements peuvent être adressés au secrétariat général de la CCT-ES qui transmet à qui de droit.

La base de données des fonctions sera tenue à jour par le bureau professionnel de la CCT-ES.